PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2027 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 3 novembre 2026 à 9 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonen, et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Est absente, madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Éric Pilotte, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné et Me Véronique Denis, greffière, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Catherine Bellemare, directrice, Bureau du centre-ville, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Renée Guénette, chef de division, Finances, Richard Kouamé, directeur, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Charlène Thivierge-Lortie, directrice adjointe, Finances.

RT20261103-P1 **PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2027 ET TARIFICATION**

Présentation par monsieur Richard Kouamé, accompagné de madame Renée Guénette.

Plan de la présentation :

- Proposition budgétaire 2027;
  - Variation des dépenses;
  - Variation des revenus;
- Modifications à la tarification 2027;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-FIN-2026-010

Le comité exécutif recommande de décréter une hausse de taxes pour le budget de la municipalité de 4,0 % pour la catégorie non résidentielle et industrielle et de 3,0 % pour toutes les autres catégories; la majoration du taux non résidentiel pour refléter la baisse de valeur des immeubles fédéraux et de certains autres immeubles; la récupération de revenus non perçus pour certaines catégories en lien avec les balises imposée par la loi; et de fixer le taux de la catégorie des terrains vagues desservis à 3,25 fois le taux de base, plutôt que 4 fois.

CP-FIN-2026-011

Le comité exécutif recommande d'utiliser les fonds de l'initiative – en lien avec le plan climat pour financer différentes activités telles que proposées.

CP-FIN-2026-012

Le comité exécutif recommande de hausser le tarif des matières résiduelles de 178,83 $ à 182,43 $.

CP-FIN-2026-013

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telles que proposées.

CP-FIN-2026-014

Le comité exécutif recommande d'accepter le budget 2027.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

La ventilation des coupures indiquées à la page 9 sera présentée plus tard dans la journée (révision de services). Concernant la contribution à la STO, un questionnement est soulevé en ce qui a trait aux améliorations de service demandées avec cette hausse, considérant qu'il y a eu des coupures de services. Une présentation de la STO est également prévue dans la journée.

À la page 6, des précisions sont données sur l'impact nul inscrit pour l'autofinancement par la réallocation de budget de fonctionnement. Par ailleurs, la hausse de la quote-part à la STO est prévue par entente avec cette organisation, autorisée par le gouvernement provincial.

Des informations supplémentaires sont demandées relativement à certains éléments identifiés à la page 16 (mobilité, apport modal – sécurisation des corridors scolaires, étude des milieux humides dans les milieux industriels et entretien pour la plantation d'arbres). Concernant le tarif pour la location des salles (page 28), des précisions sont données quant à son application : coût réel d'utilisation, incluant le salaire de la coordonnatrice, pour les organismes non couverts par des gratuités.

Un suivi est fait en ce qui a trait aux initiatives liées au PDZAA, considérant la volonté du milieu de travailler pour faire avancer des projets (page 16). Il serait intéressant que la ressource embauchée puisse relever du Service du développement économique, des réflexions sont actuellement en cours à cet effet. Concernant l'itinérance (page 11), les projections de réduction sont planifiées et les montants annoncés répondent au plan annoncé.

On réitère que l'annonce pour le PDZAA est une bonne nouvelle, considérant les possibles retombés économiques. Il est important de se donner les moyens de mettre en valeur nos terres agricoles.

On confirme que le tarif relatif aux réservations de salle est un nouveau tarif. Concernant le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, malgré les propositions budgétaires identifiées à la page 6, on confirme que les actions prévues au plan pourront être réalisées.

On demande comment le comité exécutif a privilégié certaines dépenses vs les coupures de services et de quelle façon les suivis relatifs à ces décisions seront mis en œuvre. Une présentation sera faite aujourd'hui à cet effet (révision de services), qui viendra donner des précisions sur la priorisation réalisée. Pour les frais d'entretien de la bibliothèque Lucy-Farris, des explications supplémentaires sont données sur les besoins pour les prochaines années. Des données sont notamment présentées quant à la fréquentation de cette bibliothèque.

Des explications sont données relativement au projet de transformation de la fonction finance – Phase 1. Une première proposition de structure a été présentée à la Direction générale, l'ajout de ressources est souhaité en 2027. Une centralisation des activités financières est également prévue, afin de standardiser les façons de faire et permettre aux équipes d'avoir une porte unique. Des éclaircissements sont aussi présentés en ce qui a trait au Projet de pratiques règlementaires optimisées et aux sommes requises pour débuter certaines actions en 2027.

Monsieur Laurent Lavallée, directeur des communications, Mairie se joint à la rencontre à 9 h 50.

Un retour est fait quant à la ressource demandée pour le PDZAA et un historique est fait quant à l'historique du dossier et à l'aspect règlementaire initialement souhaité. Ces éléments devront être pris en compte lors de la réflexion relative à la structure.

Sous la catégorie autre dépense, suivant un questionnement à cet effet, des exemples sont donnés quant à la réduction proposée (page 5). Des précisions sont par ailleurs quant aux montants inscrits à la page 15 pour le Plan climat : addition des indexations annuelles).

L'initiative pour le PDZAA est soulignée, rappelant toutefois que cette demande a été présentée il y a plusieurs années. La réalité du monde agricole demeure toutefois, avec ses enjeux et difficultés.

Suivant un questionnement adressé lors d'une précédente présentation, des précisions ont été données par l'administration aux élus, concernant les dépenses pour le centre-ville. On souligne que des ajustements à des services de proximité sont proposés à la page 9, comparativement à des hausses demandées pour le Bureau du centre-ville. On souligne que les dépenses engagées pour le Bureau du centre-ville font suite à des réflexions et des investissements, qu'il faut maintenant rendre pérennes les activités réalisées, considérant les gains réalisés. Des préoccupations sont de nouveau nommées quant à la priorisation faite pour le Bureau du centre-ville vs les services de proximité.

On demande copie de l'entente intervenue entre la Ville et la STO, cautionnée par le gouvernement du Québec, afin que la STO puisse obtenir une subvention dans le cadre d'un programme à cet effet. Toutes les sociétés de transport des grandes villes sont liées à de telles ententes. La Ville est liée par cette entente, à laquelle elle ne peut pas déroger. L'entente pourra être transmise aux élus.

Relativement au centre-ville, on demande s'il est possible de savoir comment seront mesurées les retombées, en réponse aux investissements réalisés. Des précisions sont données à cet effet, en référence à la présentation faite à cet effet. On mentionne qu'il serait intéressant de connaître les raisons de fermeture des commerces. Il y a eu un gain net de 33 entreprises au centre-ville, en plus de 13 rotations commerciales. Une présentation suivra sur la Politique de développement commercial.

On demande la valeur des exemptions de taxes au centre-ville ainsi que la liste des promoteurs réalisant des activités dans ce secteur. La liste des événements financés a été transmise aux élus, événements autorisés par voie de résolutions. La valeur des exemptions de taxes pourra être transmise.

Des questions sont adressées relativement à l'historique des améliorations de services identifié à la page 10, qui aurait notamment été financé en 2025 à partir de la taxe sur le stationnement. On demande quelle aide sera donnée aux entreprises en 2027 (ligne budgétaire) pour les aider. On précise notamment que des points supplémentaires sont donnés dans la grille de priorisation, pour les dossiers d'urbanisme. Une présentation suivra aussi sur la Politique de développement commercial, qui s'appliquera sur tout le territoire de la ville.

Il serait souhaité d'avoir plus de détails sur la mention « Autres éléments à définir en cours d'année » (page 16). L'avancement des projets sera validé en cours d'année, il est donc souhaité de pouvoir demeurer agile et flexible. Il s'agit des dossiers de la Ville pouvant avoir un impact sur le Plan climat, à l'extérieur du Service de transition écologique. Une compilation est en cours à cet effet.

Des informations pourront être transmises relativement à la différence de 1 % entre le taux résidentiel et le taux non résidentiel.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 est suspendue à 10 h 23.

Messieurs les conseillers Timmy D. Jutras et Marc Carrière quittent leur siège.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget à 10 h 35.

Mesdames Sonia Blouin, directrice, Arts, culture et lettres et Isabelle Veilleux, directrice, Développement économique se joignent à la rencontre.

RT20261103-P2 **POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL**

Présentation par mesdames Isabelle Veilleux, Sonia Blouin et Marianne Strauss.

RECOMMANDATIONS :

Autoriser le trésorier à :

- transférer 400 000 $ de l'enveloppe budgétaire récurrente dédiée au Fonds d'appui des anciens centres-villes au budget du Service de développement économique à compter de l'exercice budgétaire 2027, pour la mise en œuvre du programme de revitalisation dans les périmètres du Vieux-Aylmer, du Vieux-Gatineau et du Vieux-Buckingham;
- transférer un montant de 600 000 $ de l'enveloppe budgétaire récurrente dédiée au Fonds d'appui des anciens centres-villes au Service des arts, de la culture et des lettres (SACL) à compter de l'exercice budgétaire 2027 pour la mise en valeur et l'animation des places publiques du Vieux-Aylmer, du Vieux-Gatineau et du Vieux-Buckingham en y dédiant une somme de 200 000 $ par secteur.
- autoriser le trésorier à inclure une bonification financière de 260 000 $ pour l'année 2027 et à l'affecter de la manière suivante:
  - 50 000 $ au budget du Service de développement économique pour la mise en œuvre du programme de revitalisation dans les périmètres du Vieux-Aylmer, du Vieux-Gatineau et du Vieux-Buckingham afin d'y affecter un montant total de 150 000 $ par secteur;
  - 60 000 $ au budget du Service des arts, de la culture et des lettres (SACL) pour la coordination du projet de mise en valeur et d'animation des places publiques;
  - 150 000 $ au budget du Service de développement économique pour la mise en œuvre de la Politique de développement commercial.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Gatineau a plusieurs pôles commerciaux et il est important de pouvoir déployer les succès du centre-ville aux autres secteurs de la Ville. Les associations commerciales font face à plusieurs défis et la Politique présentée vient répondre à ceux-ci. La Politique permet aussi de maintenir les investissements faits dans les anciens centres-villes, tout en finançant sa mise en œuvre partout sur le territoire. La place accordée aux directions territoriales est aussi primordiale, un amendement sera présenté à cet effet au cours de la semaine par madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent, appuyé par monsieur le conseiller Edmond Leclerc.

On demande de quelle façon la répartition présentée à la page 13 a été faite et des explications sont présentées en ce qui a trait aux besoins et au maintien de services souhaité.

On souligne les activités réalisées dans les différents secteurs, qui permettent de mieux connaître la Ville.

Un questionnement est soulevé quant aux interventions qui seront faites dans les pôles émergents. La phase 2 souhaitée permettra de venir répondre à ce besoin, au travers d'un appel à projets annuel.

Il est souhaité que les investissements faits au centre-ville puissent se répercuter dans les différents secteurs. Les investissements sur le terrain doivent être concrets et tangibles. Le programme de revitalisation devra être présenté rapidement aux élus, avant d'adopter le transfert de 400 000 $ du budget des anciens centres-villes vers le développement économique. En ce qui a trait à la mise en valeur et l'animation des anciens centres-villes, on croit que les directions territoriales seraient les mieux placées pour comprendre les réalités du secteur, d'où l'amendement qui sera présenté.

Une préoccupation est soulevée quant à l'absence de Masson-Angers dans les anciens centres-villes, il est souhaité que ce secteur puisse faire partie de l'amendement qui sera présenté.

Il est important de prioriser, ce que permettra la Politique présentée, pour éviter de s'éparpiller. Des précisions sont données sur les acteurs qui devraient être impliqués dans la mise en valeur des différents pôles. Trois conditions essentielles de succès sont nommées : éviter la tentation de ramener le fonds dans un pot commun, le statu quo financier est insuffisant, nécessité de briser les silos entre les directions techniques et les directions territoriales. L'amendement permettra aussi de répondre à cette dernière condition.

Monsieur le conseiller Marc Carrière reprend son siège à 11 h 22.

On souligne les succès réalisés dans les différents pôles dans la dernière année. Il est important que les éléments proposés permettent un consensus, pour répondre aux réalités des secteurs.

Les équipes sont remerciées pour le travail réalisé.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 est suspendue à 11 h 26.

Mesdames les conseillères Isabelle N. Miron et Chloé Bourgeois quittent leur siège.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 à 13 h.

Monsieur Patrick Leclerc, mesdames Michelle Périard Brunet, Sophie St-Pierre, STO et Catherine Leclerc, directrice adjointe de cabinet, Mairie se joignent à la rencontre.

RT20261103-P3 **STO – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2027**

Présentation par monsieur Patrick Leclerc ainsi que mesdames Michelle Périard Brunet et Sophie St-Pierre.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des préoccupations sont soulevées quant à l'impact sur les aînés des décisions de retirer certaines gratuités par la STO et l'absence de communication avec la Commission des aînés. On précise que le désengagement du gouvernement provincial au cours des dernières années a obligé le conseil d'administration de la STO à prendre des décisions difficiles, avec explications des services maintenus.

Suivant la présentation réalisée lors de la rencontre du comité plénier tenue le 28 avril dernier, des précisions sur les montants attendus dans le cadre du projet Tramgo avaient été demandées. Sur le dossier du Tramway, il n'y a pas encore eu de remboursement, mais des informations ont été obtenues quant aux montants attendus. Il y a eu un règlement d'emprunt pour ce projet, mais aucun emprunt n'avait été réalisé. Les demandes présentées comportaient également les intérêts encourus. Des suivis pourront être faits suite au retour du gouvernement.

Concernant le service offert pour les Olympiques et la Maison de la culture, on confirme que la gratuité était offerte sur présentation d'un billet. Considérant le désengagement du gouvernement, on demande quelles actions seront mises en place par la STO pour diversifier ses revenus. Des précisions sont données à cet effet, notamment en ce qui a trait à l'augmentation des revenus autonomes et la valorisation possible des actifs. On demande aussi s'il est possible d'avoir accès à la reddition de comptes réalisée. Les documents pertinents pourront être transmis, plusieurs programmes incluent des redditions de compte, la demande pourra être précisée.

Relativement aux normes de services et aux enjeux rencontrés, on note les efforts déployés. Toutefois, un questionnement est soulevé en ce qui a trait à la révision complète des normes de services, pour les lignes régulières, avant la prise de décision pour le transport intégré. Il est confirmé que les normes n'ont pas été revues, considérant le maintien du transport régulier et du transport adapté. Des réflexions devront avoir lieu rapidement en 2027, pour l'avenir, en fonction notamment de la position du nouveau gouvernement. Le débat sera cependant difficile en ce qui a trait aux possibles révisions, si la STO doit aller en ce sens. On mentionne que la vérificatrice générale de la Ville d'Ottawa a procédé à un audit sur le transport en commun, laquelle s'est entre autres prononcée sur la révision requise des normes de services aux 5 à 10 ans.

Le président de la STO est aussi président de l'ATUQ. Les villes vivent toutes des situations similaires en ce qui a trait au financement provincial. Des demandes ont été faites afin que les sociétés de transport puissent avoir accès à un cadre financier de 5 ans, pour avoir plus de prévisibilité. La question du maintien des actifs est également une demande partagée.

Un questionnement est soulevé sur la source du service de la dette (page 10). La diminution est liée à des termes arrivant à échéance ou à des reports de projet, avec exemples.

Une demande est présentée afin que le conseil municipal puisse être informé de la planification qui sera envisagée en 2028. Des suivis pourront être faits rapidement, suivant les discussions à venir avec le gouvernement provincial, considérant les possibles impacts. Toutefois, l'offre de services revient au conseil d'administration de la STO.

Des diminutions de revenus sont identifiées à la page 15. Un questionnement est soulevé quant à cette diminution vs la hausse d'achalandage anticipé. En réponse à cette question, une référence est faite aux projections présentées à la page 7. Il s'agit de projections faites sur le réel. S'il est souhaité d'augmenter les revenus passagers, les options sont d'améliorer l'offre de services ou d'augmenter la tarification. Ces options sont donc actuellement limitées et difficiles à appliquer. Le gouvernement aurait proposé une tarification unique pour toutes les sociétés de transport. L'ATUQ a sondé les utilisateurs et aucun résultat n'a porté sur une baisse de la tarification pour augmenter l'achalandage. Les gens veulent plutôt une offre de services qui réponde à leurs besoins. Si le gouvernement fixe la tarification, le financement du gouvernement devra être revu en conséquence.

La situation financière de la STO a obligé le conseil d'administration à faire des choix déchirants. Il a été choisi de préserver le service de transport en commun, qui est un service essentiel pour la population de Gatineau.

Une proposition d'augmenter le tarif mensuel à 120 $ est présentée à la page 19. Il est souhaité d'augmenter l'achalandage, il y a donc une crainte que les gens utilisent plutôt leur véhicule si les coûts d'utilisation augmentent, s'il n'y a pas de révision des services à la hausse. On mentionne que le coût a très peu d'impact, à moins d'un grand changement. On réitère que l'achalandage est appelé à varier selon le service offert.

Le désengagement de Québec est identifié à la page 3. Seulement 12,3 % des revenus proviennent du gouvernement, alors que ça devrait être 1/3 usagers, 1/3 Québec et 1/3 Ville. On note une diminution à moins de 10 % dans les prochaines années, les enjeux sont donc réels et importants. Des représentations ont déjà été faites au nouveau gouvernement, tous sont mobilisés derrière cet enjeu. De grandes préoccupations sont nommées, advenant que le désengagement se poursuive. La confiance envers la direction et le conseil d'administration de la STO est réitérée.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 est suspendue à 14 h 25.

Monsieur le conseiller Marc Carrière quitte son siège.

Monsieur Patrick Leclerc et mesdames Michelle Périard Brunet et Sophie St-Pierre quittent la rencontre.

Reprise de la rencontre de travail sur le budget 2027 à 14 h 35.

Mesdames Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Sonia Blouin, directrice, Arts, culture et lettres, messieurs Donald Lapointe, directeur, Travaux publics, Jim Domtinet, directeur, Planification des actifs et des investissements, Frédéric Vandal, directeur, Transition écologique, Philippe Cadieux, directeur, Urbanisme et développement durable, Christian Riopel, directeur adjoint, Loisirs, sports et développement des communautés, Zahir Ouali, directeur adjoint – Service à la population et projets immobiliers, Urbanisme et développement durable et Claude Martine, directeur par intérim, Mobilité se joignent à la rencontre.

RT20261103-P4 **RÉVISIONS DE SERVICES**

Présentation par madame Renée Guénette, accompagnée de différents directeurs et directrices de service.

L'objectif de la présentation est de présenter les propositions budgétaires des services en lien avec des révisions de services aux citoyens ou des impacts significatifs sur la tarification.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Les équipes administratives sont remerciées pour les révisions réalisées. Des informations sur le travail d'analyse réalisé par le comité exécutif, suivant les propositions soumises afin d'en venir à des recommandations, sont données. Les choix ont été faits afin de minimiser l'impact sur les citoyens.

Une préoccupation est soulevée quant aux coupures annoncées pour le parc du lac Beauchamp, malgré l'état du lac. Une proposition avait été soumise pour y aller avec une gestion déléguée du parc, un suivi est demandé à cet effet. La gestion déléguée peut influencer positivement l'implication des citoyens, des analyses préalables sont toutefois requises. Il y a une ouverture à avoir des réflexions sur les différents modèles d'affaires, en collaboration avec les différents acteurs concernés (incluant les syndicats).

Concernant la révision du service de déblaiement des rues et des trottoirs (page 8), un questionnement est adressé relativement à l'utilisation des équipements acquis. Un exercice sera refait au PIVM pour évaluer le besoin de remplacement ou non, il pourrait donc y avoir des économies potentielles. Les chances de demeurer inactifs sont minces. Pour les contrats de soufflage, ils étaient utilisés pour des situations critiques. Des analyses préalables ont été faites quant aux opérations pouvant être réalisées à l'interne.

Quant au retranchement proposé des horaires dans certaines bibliothèques, un amendement sera proposé afin d'avoir des heures d'ouverture de jour dans certains secteurs. On explique qu'il y a déjà des modulations d'horaire selon l'achalandage. Des réflexions sont également en cours pour accroître la desserte en bibliothèque dans certains secteurs. Malgré les heures de fermeture proposées, un service sera offert dans une autre bibliothèque du même secteur.

On revient sur la réduction proposée pour le déblaiement des rues et des trottoirs, considérant les améliorations apportées antérieurement à ce niveau. Des craintes sont soulevées quant à l'énergie qui pourrait davantage être déployée pour les routes que pour les trottoirs. On demande si une réduction à 14 heures ne permettrait pas d'atteindre les mêmes économies, avec garantie du service offert ou de proposer un autre libellé qui permettrait de garantir un service équivalent pour les rues et les trottoirs. Des vérifications pourraient être faites pour le délai de 14 heures. Des explications sont données, en lien avec la révision de la Politique hivernale, et on confirme qu'il n'y aura pas de disparité dans les services offerts. L'objectif est de toujours pouvoir livrer dans les meilleurs délais possibles et l'objectif initial n'est pas de viser 16 heures.

Des précisions sont apportées en ce qui a trait aux bibliothèques visées par les changements proposés.

On souligne que dans les travaux réalisés, plusieurs services sont touchés. Les communications seront importantes pour bien informer les gens des impacts.

Des explications sont demandées en ce qui a trait à la révision proposée pour le déblaiement des rues et des trottoirs vs les frais annoncés pour un contrat de déblaiement d'une piste cyclable dans le secteur de Hull. Des réponses auraient été données lors d'une rencontre de la CTTDS, il s'agit d'investissements à court terme, pour permettre des économies à plus long terme.

En ce qui a trait aux permis d'occupation temporaire du domaine public, on explique que ça couvre tout ce qui est entrave et occupation de l'emprise publique de nos routes, excluant l'événementiel.

Concernant le renouvellement du contrat avec Tricentris, on demande s'il a déjà été envisagé de déléguer la gestion des écocentres de la Ville. Une telle analyse a été réalisée à l'interne pour le futur écocentre de l'Ouest, différentes options sont regardées, laquelle est en cours de finalisation.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 15 h 37.

_____

Me Véronique Denis
Greffière
Service du greffe